

L'hon. H. A. Olson (ministre de l'Agriculture): Monsieur l'Orateur, voilà un exemple de ces préambules erronés qui font qu'il est impossible de répondre à la question. Le fait est que personne dans l'Ouest du Canada n'a perdu de contingent laitier à moins d'y avoir renoncé.

L'hon. M. Dinsdale: Comme ces contingents se déplacent vers le centre du Canada...

L'hon. M. Olson: C'est faux.

L'hon. M. Dinsdale: ...le ministre prendrait-il les mesures nécessaires pour veiller à ce qu'on fasse des ajustements de contingentement avec les provinces en cause?

L'hon. M. Olson: Monsieur l'Orateur, cette affirmation est fautive.

M. Woolliams: Puis-je poser une question supplémentaire?

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. Je proposerais aux députés de faire aussi vite que possible car il nous reste bien peu de temps. Au point où nous en sommes, nous devrions limiter les questions supplémentaires.

* * *

LA SÉCURITÉ NATIONALE

LES CAUSES DU RECOURS À LA LOI SUR LES MESURES DE GUERRE—L'INSTITUTION D'UNE COMMISSION ROYALE D'ENQUÊTE

[Français]

M. Georges Valade (Sainte-Marie): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question au très honorable premier ministre.

Étant donné les événements qui se sont déroulés récemment au Québec, je lui demanderai s'il ne croit pas qu'il serait dans l'intérêt public d'instituer une commission royale d'enquête pour faire enquête, de façon impartiale, sur toutes les circonstances, causes et incidences des événements qui ont incité le gouvernement fédéral à promulguer la loi sur les mesures de guerre.

M. l'Orateur: L'honorable député se rappellera que cette question a été posée hier.

M. Valade: Non, monsieur l'Orateur. Hier, j'ai demandé que l'on crée un comité parlementaire. Je demande aujourd'hui que l'on institue une commission royale d'enquête. Je pense qu'il s'agit d'une question différente, monsieur l'Orateur.

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur le président, je dois dire que le gouvernement n'a aucunement l'intention d'instituer une telle commission d'enquête. Nous savons sur quoi nous avons voté et je pense que l'opposition, qui a appuyé le gouvernement, connaît également les faits sur lesquels elle a voté. De plus, je ne vois pas la nécessité d'instituer une telle commission.

M. Valade: J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur.

Le très honorable premier ministre dit que l'opposition a voté en connaissant toutes les circonstances et, à mon avis, sa déclaration est fautive. L'opposition a voté à la lumière des renseignements que le gouvernement lui avait donnés...

M. l'Orateur: A l'ordre. Le rappel au Règlement n'est pas fondé.

[L'hon. M. Dinsdale.]

LA POLLUTION

LES GRANDS LACS—LA VIOLATION PAR LES ÉTATS-UNIS DU TRAITÉ DES EAUX LIMITOPHES—L'INTERVENTION DU GOUVERNEMENT

[Traduction]

M. Randolph Harding (Kootenay-Ouest): Monsieur l'Orateur, j'ai une question pour le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources à la suite de sa récente déclaration selon laquelle les États-Unis ont violé le Traité des eaux limitrophes de 1909 en polluant les Grands lacs. A la suite de cette infraction à l'article 4 du Traité des eaux limitrophes, quelles mesures se propose de prendre le gouvernement canadien?

L'hon. J. J. Greene (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur l'Orateur, je suis sûr que le député se sera réjoui de lire la déclaration spécifique figurant dans le communiqué diffusé à la suite de la réunion des ministres canadiens et de leurs homologues des États-Unis; ce communiqué indique que les ministres canadiens et américains se préoccupent de la pollution des eaux limitrophes, particulièrement en ce qui concerne les Grands lacs, et qu'ils envisagent de se réunir à nouveau au début de janvier ou dès la publication du rapport définitif de la Commission mixte internationale.

M. Harding: Quels engagements le ministre a-t-il reçus de la part de ses homologues américains sur les mesures à prendre à ce sujet?

L'hon. M. Greene: Je crois que, sur cette question, le communiqué est assez clair, monsieur l'Orateur. Il indique que les deux parties sont décidées à mettre en œuvre les recommandations de la Commission mixte internationale en ce qui concerne la pollution des Grands lacs.

* * *

LA CONSTRUCTION NAVALE

L'AIDE À L'INDUSTRIE ET LA LUTTE CONTRE LE CHÔMAGE

L'hon. H. Russell MacEwan (Central Nova): Monsieur l'Orateur, j'ai une question pour le ministre de l'Industrie et du Commerce. Étant donné le niveau élevé du chômage au Canada, le ministre peut-il nous dire si le gouvernement compte bientôt prendre des mesures pour venir en aide à l'industrie de la construction navale canadienne?

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre de l'Industrie et du Commerce): Monsieur l'Orateur, j'espère bien que cela se concrétisera.

M. MacEwan: Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Dans cette optique, le gouvernement compte-t-il déposer et examiner les recommandations du comité Robertson sur la construction navale?

L'hon. M. Pepin: Monsieur l'Orateur, le comité a fait 23 recommandations qui sont actuellement en cours d'étude et, je le répète, j'espère que certaines d'entre elles pourront être adoptées sans trop tarder.